
Document WSIS/PC-2/DOC/3-F
15 janvier 2003
Original: anglais

Note du Secrétariat exécutif du SMSI

**RÉSULTATS DE LA RÉUNION INFORMELLE DU SOUS-COMITÉ 2
DE LA RÉUNION DE PRÉPARATION PREPCOM 1 DU SMSI
(GENÈVE, 16 – 18 SEPTEMBRE 2002)**

Le rapport ci-joint est transmis pour information à la deuxième réunion du Comité de préparation (PrepCom-2) du Sommet mondial sur la société de l'information.

Annexe : 1

RÉSULTATS DE LA RÉUNION INFORMELLE DU SOUS-COMITÉ 2 DE LA RÉUNION DE PRÉPARATION PREPCOM 1 DU SMSI

A la lumière du document adopté par le Comité de préparation à sa première réunion (PrepCom 1) sur les principes régissant les activités de préparation et le SMSI proprement dit, et compte tenu de la proposition présentée par le Président du Sous-Comité 2 sur les thèmes du Sommet, des consultations informelles ont eu lieu du 16 au 18 septembre 2002. Les participants à ces consultations ont convenu de soumettre le présent document aux réunions régionales de préparation ainsi qu'à la deuxième réunion du Comité de préparation du SMSI, à titre de contribution non officielle.

A cet égard, les grands principes applicables aux activités de préparation et au Sommet proprement dit ont été définis, à titre provisoire, comme suit:

- Les activités du Comité de préparation et le Sommet doivent viser à mettre les avantages de la société de l'information à la portée de tous, doivent être placées sous le signe du développement et doivent permettre de surmonter les fractures numériques.
- Il est nécessaire de promouvoir une conception commune et une meilleure perception:
 - de la société de l'information;
 - des moyens à mettre en oeuvre pour résoudre les problèmes que posent les fractures numériques.
- Il conviendrait que le Sommet examine, tant les questions liées aux infrastructures que celles qui traitent des contenus.
- Il conviendrait d'accorder la priorité au maintien de la diversité linguistique et des spécificités culturelles.
- Il conviendrait de tenir compte des dimensions éthiques des technologies de l'information et de la communication.
- Il faut rechercher avant tout un esprit de coopération internationale.
- Les TIC sont un outil qui doit permettre de parvenir aux objectifs économiques et sociaux cités par exemple dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, et non pas une fin en soi.
- Il importe d'assurer un accès véritablement universel à la société de l'information.
- [Il convient d'établir de larges partenariats entre les différentes parties prenantes] [il importe que, parmi les différentes parties prenantes, une vaste gamme de partenariats soient représentés.]
- Il importe de mettre les TIC au service des communautés défavorisées (par exemple, les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes handicapées, les communautés autochtones, les immigrants).
- [La question de la sécurité des réseaux informatiques est importante.]

On a recensé, toujours à titre provisoire, les thèmes sur lesquels pourront s'appuyer les travaux ultérieurs, comme suit:

- Infrastructure de la société de l'information et de la communication: financement et investissement, accessibilité financière, développement et durabilité:
 - vaste gamme de partenariats pour les investissements.
- Définir ce qui fait obstacle à l'édification de la société de l'information et lever ces obstacles, du point de vue humain.

- Accès [universel et équitable] aux sciences et aux technologies de l'information et de la communication [y compris au transfert de technologies]; création d'informations et de connaissances fondées sur la diversité culturelle et linguistique et accès à ces informations et connaissances.
 - Rôle des pouvoirs publics, des organisations et institutions spécialisées compétentes des Nations Unies, des organisations internationales, régionales et nationales compétentes, y compris des institutions de financement et de développement, du secteur privé, de la société civile/des ONG, des établissements universitaires, des médias et d'autres partenaires de l'édification de la société de l'information, entre autres, afin d'encourager l'utilisation des TIC au service du développement.
 - Renforcement des capacités: développement des ressources humaines, enseignement et formation.
 - Options:
 - [Sécurité des réseaux d'information.]
 - [Gouvernance mondiale dans le secteur des TIC, y compris en ce qui concerne la sécurité des informations et des réseaux, la protection des données, la sécurité du consommateur et le respect de la vie privée des utilisateurs.]
 - [Sécurité des informations et des réseaux.]
 - [Sécurité des informations.]
 - [[Mettre en place un environnement [national et international, et en particulier] [des politiques générales et des cadres réglementaires] [et établir des codes de conduite pour les affaires et les entreprises.]]
 - Promouvoir pour tous des applications des TIC orientées vers le développement (par exemple, enseignement, santé, culture, éradication de la pauvreté, administration publique en ligne, commerce, vie économique, commerce électronique, contenu local, environnement, systèmes de prévention et d'alerte rapide, applications vocales et tactiles).
 - Encourager la participation des petites et moyennes entreprises, en particulier celles des pays en développement dans le secteur des TIC.
 - [Suivi et évaluation.]
-